

ACCUEIL GOUTTE D'OR
SOLIDARITÉ SAINT-BERNARD

10, rue des Gardes

75018 PARIS

Tél : 01 42 51 87 75

Fax : 01 42 51 88 24

09.01

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1997

G.V.

RAPPORT D'ACTIVITES 1997

SOMMAIRE

I	PRESENTATION GENERALE	p.1
II	LES ACTIONS	p.2
	1.- Permanence sociale	p.3
	2.- Suivi social global des allocataires R M I	p.7
	3.- Actions femmes	p.10
	4.- Appui social individualisé	p.16
	5.- Partenariat européen	p.17
	6.- Petite enfance	p.18
	7.- Soutien scolaire	p.20
	8.- Accueil familial de vacances	p.23
III	LE PARTENARIAT	p.24
IV	LES PERSPECTIVES	p.25

I.- PRESENTATION GENERALE

1997 est la première année de plein exercice pour l'Accueil Goutte d'Or sous la gestion de l'association "SOLIDARITE SAINT-BERNARD".

C'est donc l'année de la consolidation de notre autonomie prise depuis le 01/07/96 par rapport au Secours Catholique.

Elle a vu la poursuite des actions et la mise en place d'un nouveau projet: le suivi global de 100 allocataires du R.M.I. Cette action donne un souffle nouveau au centre car elle a entraîné l'embauche de 2 salariées; elle nous a fait travailler avec d'autres partenaires et nous met en contact avec des usagers différents de ceux qui fréquentaient habituellement le centre (des jeunes, des artistes, des personnes ayant fait des études supérieures, d'autres nationalités...)

L'association SOLIDARITE SAINT-BERNARD est administrée par un Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée générale du 28/05/97 qui a désigné un bureau :

- Michel NEYRENEUF	Président
- Bernard MASSERA	Vice-Président
- Simone VIGUIE	Vice-Présidente
- Henry DUPONT	Trésorier
- Myriam MAISTRE	Trésorière adjointe
- Jean-Claude ANGLARD	Secrétaire
- Mairie-Louise HORVAIS	Secrétaire adjointe

MOYENS D'ACTIONS :

Les actions sont menées par environ 80 bénévoles, une équipe de 8 salariées et un appelé du contingent en service ville.

a) Les salariés :

- Christine LEDESERT : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Directrice du Centre. Anime la permanence sociale, l'appui social individualisé et suit le soutien scolaire.
- Aïcha SMAIL : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
*Responsable des actions femmes et de Pimousse (l'accueil petite enfance)
Anime l'appui social individualisé.*
- Patricia BAEZ : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Secrétaire, comptable. Anime la permanence sociale et tient le standard
- Naïma CHAKIR : en contrat à durée déterminée, à mi-temps.
Formatrice d'un des stages "Insertion et adaptation à la société française"
- Myriam MELLOTT-SINZAR : en contrat à durée déterminée, à mi-temps.
Formatrice d'un des stages "Insertion et adaptation à la société française"
- Iassina AMRANI : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Anime l'action R.M.I.
- Chantal MOLBERT : en contrat à durée indéterminée, à mi-temps.
Secrétaire de l'action R.M.I.
- Emilie HENRY : en contrat emploi solidarité, à mi-temps.
Anime la petite enfance.
- Paulo PEREIRA : appelé du contingent en Service Ville pendant 10 mois.
Anime le soutien scolaire.

b) Les locaux :

Ils sont situés * 10, rue des Gardes, Paris 18° : 3 bureaux, 2 salles de réunion, un lieu petite enfance.

* 35, rue Polonceau, Paris 18° : 1 bureau, 1 salle

Nous utilisons des salles dans d'autres associations (Salle Saint-Bruno, Enfants de la Goutte d'Or) et dans des locaux paroissiaux pour les actions femmes.

II- LES ACTIONS

Toutes les actions du centre se complètent pour atteindre les buts définis par l'association dans ses statuts :

“ l'association a pour but de promouvoir, de favoriser, et d'harmoniser toutes initiatives permettant de répondre avec efficacité aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion des habitants dans ce quartier ainsi qu'à son développement social”.

II/1 PERMANENCE SOCIALE

1 1.- OBJECTIFS

Accueillir, écouter, orienter toute personne ayant des difficultés. L'aider à analyser sa situation et chercher des solutions.

1 2.- MOYENS

2 temps de permanence par semaine (mercredi et vendredi matin). En cas d'urgence, accueil à d'autres moments.
2 salariés et 2 bénévoles.

1 3.- PUBLIC RECU

516 personnes ont été reçues et ont fait l'objet d'un dossier ou d'une fiche de passage. D'autres personnes sont venues sans qu'on le note.
Nous avons accueilli en tout environ 600 personnes.
Cela représente plus de 2000 visites.

(Les principales caractéristiques du public sont présentées page 6)

1 4.- PROBLEMES RENCONTRES

(Ces demandes ont été calculées à partir de 380 dossiers. Plusieurs personnes cumulent les difficultés, mais nous n'avons pris en compte que celles pour lesquelles elle nous ont explicitement demandé de l'aide).

a) Besoin d'écrivain public : (presque 100%)

Quasiment toutes les personnes reçues présentent de grosses difficultés d'expression écrite ou sont analphabètes. Cela nous amène à lire le courrier, écrire des lettres, remplir des dossiers... A travers ce travail, nous établissons une relation avec la personne reçue qui nous permet de détecter et de traiter d'autres problèmes.

L'analphabétisme ou l'illettrisme perturbent la communication avec les administrations. Mais cela a aussi comme très grave conséquence d'inférioriser la personne. Elle dépend toujours d'un autre pour la moindre démarche nécessitant de l'écrit et a l'impression de ne pas pouvoir se prendre en charge.

b) Problèmes de titre de séjour : 121 (32%).

La circulaire du 24 juin 97 permettant la régularisation de certains étrangers sans titre de séjour a entraîné une plus forte demande que les autres années à la permanence. La majorité de personnes pour lesquelles nous avons fait des dossiers font partie de familles constituées de longue date en France.

A ce jour, il ya eu peu de réponses aux demandes (une quarantaine), mais elles ont toutes, sauf trois, été positives.

Cette circulaire solutionne un certain nombre de situations jusqu'alors inextricables. Cependant, nous sommes inquiets pour ceux qui ne rentrent pas dans ses catégories comme les jeunes de plus de 19 ans entrés en France hors regroupement familial.

Nous regrettons aussi que la plupart des demandes de visas pour qu'une personne étrangère rende visite à sa famille résidant en France, n'obtiennent pas de réponse ou des refus.

c) Problèmes financiers : 51 (13,5%)

Nombreux sont ceux qui vivent dans une très grande précarité : retraités, chômeurs, allocataires du RMI, pensions d'invalidité ou uniquement allocations familiales.

La plupart de ces personnes et leur famille vivent avec moins de 3 500 frs par mois ce qui est totalement insuffisant pour mener une vie correcte. Dans ce cas, est impossible de gérer un budget, de faire face à certaines dépenses.

Nous sommes souvent amenés à solliciter les services sociaux, les associations caritatives pour des aides financières ou matérielles.

Plusieurs de ces personnes ont travaillé pendant de nombreuses années et se retrouvent soit au chômage, soit au RMI ou à la retraite. L'impossibilité de retrouver un emploi et la faiblesse de leurs ressources leur donne l'impression d'être inutile et sans valeur

Les personnes sans titre de séjours survivent difficilement grâce à du travail non déclaré, des colis alimentaires, des aides diverses...

d) Difficultés administratives. - 36 (9,50%)

L'analphabétisme ou l'illettrisme, la méconnaissance de la société française associés à la complexité des démarches administratives mettent fréquemment en difficulté les personnes. Parfois, les dysfonctionnements des administrations viennent se rajouter à ces obstacles.

Nous devons souvent faire obtenir à des personnes des prestations qu'elles ignoraient (allocation de logement, allocation Ville de Paris ou autres...). Nous devons aussi rétablir la situation auprès de certaines administrations: délais non respectés, pièces manquantes... Nous réalisons ce travail dans un souci pédagogique en prenant soin d'expliquer aux personnes le fonctionnement des administrations, d'où vient le financement, pourquoi elles ont droit ou pas à certaines prestations, quels sont leurs devoirs...

Nous effectuons un rôle de médiateur auprès de certaines administrations en leur expliquant ce qui a posé problème à leur usager.

e) Problèmes de logement. - 34 (9%)

Malgré l'opération de rénovation, il y a encore beaucoup de personnes mal logées. Nous n'avons comptabilisé que ceux qui nous ont fait une demande à ce sujet. Bien d'autres usagers de la permanence sociale sont mal logés. En général, les personnes nous demandent d'appuyer leur demande de logement. Il y a aussi toutes les démarches à effectuer en cas de relogement, les problèmes de voisinage, les conflits avec les propriétaires, l'insalubrité... Nous orientons souvent les personnes vers l'association Paris Goutte d'Or.

f) Conflits conjugaux. - 22 (5,75%)

De plus en plus de femmes fréquentent la permanence sociale. Certaines nous parlent de problèmes avec leur mari : violences physiques ou verbales, non participation aux dépenses, abandon du domicile... mais nombreuses sont celles qui vivent des situations de violences sans oser en parler.

Notre premier rôle est d'écouter. Elles ont, souvent, un grand besoin de se confier. Nous leur indiquons un certain nombre de démarches mais il faut, dans la plupart des cas, beaucoup de temps avant qu'elles décident de les entamer. La peur, le sentiment de responsabilité vis à vis des enfants, le poids de l'entourage ou de la famille empêchent ces initiatives. Prendre la décision de se séparer de son mari implique qu'il faut résoudre la question des ressources et être capable de s'assumer seule. Lorsque cela se passe très mal, la nécessité d'un hébergement à l'abri d'éventuelles représailles, est cruciale. Or en Région Parisienne il n'y a pas ou quasiment pas de places en foyer pour les femmes avec plusieurs enfants. Lorsqu'une femme décide de divorcer, il lui faut affronter une procédure longue et complexe. Souvent l'époux confisque les papiers. La femme ne peut pas fournir les pièces d'état civil nécessaires, les témoignages sont aussi difficiles à obtenir. Pendant toute cette période, les tensions dans le couple sont très fortes.

Dans ces moments là, notre rôle d'écoute est indispensable.

Quand cela est possible, nous essayons d'effectuer une médiation entre la femme et le mari.

g) Autres problèmes. -

6 personnes nous ont fait part de problèmes avec leurs enfants (fugues, drogue dans un cas...)

3 personnes sont venues pour qu'on les aide à organiser les vacances de leurs enfants

1 femme a eu son mari arrêté par erreur

1 personne est venue car ses fils avaient eu des problèmes avec des policiers.

1 personne pour un licenciement abusif

1 personne pour scolariser son enfant

1 5.- CONCLUSION

Face à toutes ces demandes, l'écoute est primordiale. Elle permet à la personne, en parlant, de prendre en certain recul par rapport à ses problèmes, ce qui est indispensable pour pouvoir analyser et chercher des solutions. Nous pouvons ensuite, apporter des aides pratiques: monter des dossiers, débloquer des obstacles administratifs... Nous avons un rôle pédagogique pour que les personnes comprennent les démarches nécessaires, leurs droits et leurs devoirs. Nous sommes souvent des médiateurs par rapport à certaines administrations. A plus long terme, il nous arrive de conseiller les personnes, de les orienter vers des formations, de les aider à prendre des décisions importantes ...

Le travail en partenariat est indispensable : lien avec les services sociaux, les organismes concernés et les associations compétentes.

Notre situation et l'ancienneté de notre implantation dans le quartier nous rendent très accessibles et nous permettent d'être au coeur des préoccupations des habitants.

**PERMANENCE SOCIALE : éléments quantitatifs
(relevés à partir de 380 dossiers)**

- Sexe :

176 hommes (46,30 %)
204 femmes (53,70 %)

- Situation familiale

188 couples (49,50 %)
83 hommes mariés dont la femme vit au pays d'origine (22 %)

33 hommes seuls (8,50 %)
76 femmes seules (20 %)

- Nationalité

212 personnes du Maghreb (56 %)
107 personnes d'Afrique Noire (28 %)
21 Français (5,50 %)
40 autres (10,50 %)

- Types de ressources

119 sont salariés ou artisans : (31,25 %)
43 perçoivent les ASSEDIC : (11,25 %)
57 sont allocataires du RMI : (15 %)
51 sont retraités : (13,50 %)
32 touchent une pension ou une rente : (8,50 %)
10 vivent uniquement des allocations familiales : (2,50 %)
68 n'ont aucune ressources officielles : (18 %)

- Catégorie de logement

179 sont en logement privé (47 %)
79 sont en logement social (21 %)
75 sont en hôtel (20 %)
34 sont hébergés (9 %)
13 sont dans d'autres catégories de logement
ou sans domicile (3 %)

11/2 SUIVI GLOBAL R.M.I.

(SEPTEMBRE 1997-JANVIER 1998)

2 1- ORIGINE DU PROJET :

Sur le quartier de la Goutte d'Or, les allocataires du R.M.I. sont nombreux : 1 901 allocataires en 1996 dont 1 383 ayant un référent social désigné.

Par conséquent, face à ces besoins, Solidarité Saint Bernard a envisagé d'utiliser son expérience et son savoir-faire pour monter une action R.M.I.

C'est ainsi que nous avons signé une convention avec le département de Paris, le 5 mai 1997, nous engageant à assurer le suivi global de 100 allocataires du R.M.I.

2 2 - DESCRIPTIF DU PUBLIC RECU : (sans prise en compte des sorties du dispositif).

. Nombre d'allocataires Hommes : 38

- Nombre d'allocataires Femmes : 58

. Nationalités : Sur 71 allocataires

Française 34

CEE 1

Capverdienne 2

Africaine 9

Sri-lankaise 3

Yougoslave 2

Maghrébine 16

Vietnamienne 2

Israélienne 2

. Statut familial :

Isolés (ées): 73

Couples : 6

Familles : 17

2 3- PROBLEMATIQUES PRINCIPALES :

* *L'emploi*

Sur 76 allocataires, une dizaine d'entre eux n'ont aucune expérience professionnelle.

Nous constatons avec plaisir que plusieurs allocataires sont très motivés et réellement actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi, en dehors des structures ad hoc (réseau de relations personnelles, candidatures spontanées, et...).

La collaboration avec les entreprises d'insertion et les associations intermédiaires est efficace, quel que soit l'arrondissement où nous orientons ces allocataires en recherche d'emploi.

Depuis le démarrage de l'action, 10 allocataires ont trouvé un emploi.

Cependant, l'accès à l'emploi reste toujours et malheureusement problématique. C'est bien souvent un objectif très difficile à atteindre pour un grand nombre d'allocataires qui préfèrent alors s'investir au préalable, dans une démarche de formation qualifiante.

- Le dispositif RMI-Artistes

14 allocataires (sans compter le dernier tri, puisqu'ils ne seront reçus que dans les semaines à venir) sont accompagnés par notre service dans leur projet artistique : chant; théâtre, musique...

Certains d'entre eux ne comptabilisent pas le nombre d'heures exigées par l'A.N.P.E-SPECTACLE et n'ont donc pas le statut d'intermittent du spectacle, ce qui ne leur permet pas, de ce fait, d'avoir recours aux offres d'emploi proposées par les A.N.P.E. De plus, lorsqu'ils se trouvent une formation qualifiante, le montage d'aide financière à la formation exige aussi des critères d'heures travaillées auxquels ils ne peuvent répondre.

Un dispositif R.M.I.-Artiste (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris - Bureau du département de l'activité économique et de l'emploi) a été mis en place avec un organisme de formation : OROLEP (Montreuil) pour donner aux allocataires artistes le maximum de possibilités de réaliser leur vocation artistique dans un cadre professionnel.

Des modules "accueil-diagnostic" servent de sas d'orientation, après évaluation de leurs compétences - jusque là, cinq d'entre eux ont bénéficié des réunions collectives d'informations proposées par OROLEP.

*** la formation**

Les niveaux de formation sont extrêmement divers : du niveau universitaire à aucune scolarisation. Certaines personnes ont été scolarisées dans leur pays d'origine, mais ne maîtrisent pas la langue française. Pour ces personnes, une orientation adéquate vers des stages Français Langue Etrangère est envisagée.

La plupart des personnes suivies ont besoin d'une formation qualifiante avant d'envisager une insertion professionnelle stable et valorisante.

Or, nous nous heurtons ici à un certain nombre de difficultés :

- le nombre de places disponibles dans les stages de formation n'est pas suffisant.
- les contenus des modules de formation proposés ne sont pas souvent en adéquation avec les critères requis.
- certains organismes de formation n'ont pas l'assurance d'un renouvellement de convention, ce qui rend peu fiable l'information et le calendrier des stages existants d'une année à l'autre.
- et, enfin, le montage du financement s'avère très difficile avec les partenaires concernés.

Ces différents obstacles conduisent à démobiliser sensiblement les allocataires en attente de session, et ceux-ci préfèrent, souvent alors, s'investir dans des solutions précaires de survie.

*** la santé**

L'accès aux soins ne pose pas de problèmes majeurs, si ce n'est souvent, la lenteur du processus administratif.

Parmi les allocataires suivis, deux personnes ont des problèmes de toxicomanie, deux autres d'alcoolisme. Dans ces cas là, une collaboration avec des partenaires de post-cure spécialisée s'avère indispensable.

Un seul cas de psychose sévère a fait l'objet d'une demande de C.O.T.O.R.E.P. Cette personne est souvent hospitalisée dans un service de psychiatrie.

Un certain nombre d'allocataires (moins d'une dizaine) incluent dans leur projet d'insertion, la nécessité d'un accompagnement psychothérapeutique et s'y préparent.

Ces problèmes d'ordre psychologique sont occasionnés ou accentués par toutes les difficultés d'insertion sociale et professionnelle sur lesquelles viennent se greffer des histoires personnelles souvent lourdes : carence affective avec nombreux placements D.A.S.S. dans l'enfance, rupture totale des liens avec la famille, divorces, etc...).

Prendre soin de leur santé reste néanmoins pour la plupart des allocataires, une préoccupation importante, tant est grand leur souci de retrouver une activité professionnelle stable, dans des conditions physiques saines.

*** Le logement**

Malgré l'importante opération de rénovation menée depuis plusieurs années par la Ville de Paris sur le quartier de la Goutte d'Or, il reste encore un certain nombre de personnes vivant dans des conditions de logement désastreuses. Dans ces cas, nous utilisons les moyens mis à notre disposition (POPS, Périssol, Hôtel Social...).

Nous sommes souvent et surtout confrontés à des problèmes de dettes locatives car, malgré l'allocation logement dont ils bénéficient, il est difficile pour les allocataires du R.M.I. d'équilibrer leur budget.

*** Les Contrats d'Insertion**

Notre action ayant démarré en septembre 1997 avec un 1er tri R.M.I. le 11 septembre, nous n'avons eu, à ce jour, que 4 contrats validés.

Cependant, 23 contrats ont été signés par les allocataires et sont en attente de validation par la CLI (Commission Locale d'Insertion).

12 personnes sont attendues dans les jours qui viennent et lors de leurs entretiens finaliseront leur projet et signeront leur contrat.

2 4 - CONCLUSION

En tenant compte de la lenteur du démarrage du service R.M.I. (due aux difficultés de recrutement d'un travailleur social chargé du suivi global), les quatre premiers mois de fonctionnement effectif nous confirment, aujourd'hui, qu'une telle action était nécessaire dans le quartier de la Goutte d'Or.

Si nous avons choisi, en priorité, de travailler avec les allocataires habitant le quartier, c'est pour nous permettre de leur offrir un lieu de proximité et de leur faire bénéficier de tout le réseau de partenariat que s'est constitué l'association depuis plusieurs années.

Dans l'ensemble, les allocataires et leurs familles, disent apprécier de trouver une structure dans leur entourage immédiat, qui leur évite de multiplier des démarches auprès de quantité d'instances administratives.

De plus, pour ceux-ci, rencontrer régulièrement le même interlocuteur dans un même espace conçu pour les accueillir et les aider, leur donne un repère stable et structurant, qui favorise leur parcours d'insertion.

II/3 ACTION FEMMES

3 1.- OBJECTIFS

Promouvoir l'insertion sociale de femmes immigrées, analphabètes. Proposer un cursus d'apprentissage pour favoriser leur autonomie. Donner des bases préalables à la poursuite d'une formation en vue d'une insertion professionnelle.

3 2.- LE PUBLIC

a) ANNEE SCOLAIRE 97/98

83 femmes se sont inscrites pour l'année 97/98. Elles viennent de régions rurales d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest. Depuis quelques années, les femmes d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus nombreuses. Il faut noter que près de 60% des femmes sont en France depuis plus de 10 ans avant de commencer la formation : (voir éléments quantitatifs page 14)

42 autres femmes s'étaient inscrites en début d'année scolaire, mais 17 d'entre elles ne sont jamais venues. Les autres ne sont venues que quelques fois puis ont arrêté : 12 ont trouvé une autre formation, 6 ont trouvé un emploi, 3 ont déménagé et 4 n'ont pas pu résoudre le problème financier de la garde de leurs enfants.

b) ANNEE SCOLAIRE 96/97

En juin 97, les femmes ont terminé leur formation correspondant à l'année 96/97.

Elles étaient 99 réparties en 7 groupes dont les deux stages. A l'issue de cette formation, voici leur orientation :

- * poursuite de la formation : 56
- * recherche d'emploi : 13
- * emploi : 12
- * autres (déménagement, grossesses, problèmes familiaux ou financiers,... ou raisons inconnues) : 18.

c) LEURS MOTIVATIONS

Les motivations exprimées par les femmes lors des inscriptions tournent autour de trois axes et rejoignent les objectifs de l'action:

* **l'autonomie** : cette autonomie se situe sur le plan individuel et familial. Exemple : pouvoir se déplacer, lire un courrier, effectuer les démarches indispensables ...

* **l'emploi** : les femmes ont conscience de la nécessité de travailler pour avoir une indépendance financière et compléter les ressources de la famille. Elles veulent apprendre à parler, à lire et écrire le français pour avoir plus de chance de trouver un emploi. Mais toutes ne souhaitent pas une insertion professionnelle.

* **l'éducation des enfants** : les femmes désirent être capables de suivre la scolarité de leurs enfants. Elles veulent comprendre le fonctionnement de l'école, pouvoir communiquer avec les enseignants et aider les enfants.

Au delà de la scolarité, elles veulent réfléchir plus largement à l'éducation de leurs enfants, car elles sentent que les méthodes éducatives du pays d'origine ne sont pas transposables telles qu'elles en France.

3 3.- MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

a) ALPHABETISATION

Nous avons décidé cette année de réduire le nombre de groupes en réunissant en un seul les deux groupes de niveau supérieur. Nous n'avons pas reconduit le groupe "Français langue étrangère". Cette réduction est due à un manque de bénévoles expérimentés. Nous avons préféré mettre les nouveaux bénévoles pendant une année avec les anciens afin de les former.

Il y a donc 3 groupes qui fonctionnent à raison de 4 demi-journées par semaine.

- **Groupe 1** : 20 femmes non scolarisées, parlant pas ou à peine le français, ne sachant pas du tout écrire.

- **Contenu** : L'accent est mis sur l'expression orale à partir des situations concrètes. Cela s'accompagne d'une initiation au graphisme.

- **Groupe 2** : 19 femmes non scolarisées, sans graphisme mais sachant un peu parler français.

- **Contenu** : Améliorer le français oral en travaillant sur l'élocution, la construction des phrases à partir de thèmes. Apprendre à reconnaître et tracer des lettres, à compter, à former des syllabes simples, à écrire de façon globale leur nom, leur adresse...

- **Groupe 3** : 14 femmes dont quelques unes ont été très faiblement scolarisées. Elles parlent un français presque courant et maîtrisent les premiers rudiments de la lecture et de l'écriture. Le niveau de ce groupe est assez hétérogène.

- **Contenu** : Perfectionnement de l'oral avec une initiation à la grammaire. En calcul, apprentissage des opérations et résolution de problèmes simples. Lecture et rédaction de textes simples.

b) LES STAGES:

"Insertion et adaptation à la société française"

Il s'agit de stages rémunérés, fonctionnant à raison de 20h hebdomadaires sur deux années scolaires.

- * **1^o année** : Il concerne 15 femmes ayant suivi un ou deux ans d'alphabétisation extensive. Elles parlent un peu le français, savent tracer toutes les lettres, sont capables d'écrire leur identité et quelques mots simples mais ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture.

- **Contenu** : Amélioration du français oral (élocution, constructions grammaticales). Lecture et écriture de textes simples.

En calcul : écrire en chiffres et en lettres, apprentissage de 3 opérations (addition, soustraction, multiplication), lecture de tableaux à double entrée

- * **2^o année** : 15 stagiaires ayant suivi la 1^o année ou un niveau équivalent. Elles savent parler français presque correctement et sont capables pour la plupart de lire et écrire de petits textes simples.

- **Contenu** : Perfectionnement de l'expression orale. Travail sur l'expression écrite avec une initiation à la grammaire. En calcul, utilisation de 4 opérations, des unités de mesures. L'année est surtout consacrée au perfectionnement et à la consolidation des acquis.

c) Contenus communs aux groupes et aux stages

- une pédagogie concrète

Dans les groupes comme dans les stages, les apprentissages se font à partir d'éléments concrets de la vie des femmes : travail oral sur la visite chez le médecin, les achats, l'école...

En calcul : comparaison des prix, remplissage de chèques...

En écriture : mots à la maîtresse, formulaires administratifs....

- l'environnement socio-culturel :

La découverte de l'environnement social et culturel se concrétise par des rencontres avec des intervenants, avec des supports audio-visuels ou par des sorties. Ces actions sont adaptées au niveau de chaque groupe et peuvent s'effectuer de la manière suivante : Intervention d'une sage-femme, d'un agent de la caisse primaire d'assurance maladie, d'une animatrice sur des thèmes tels que la fiche de paie, la déclaration d'impôts... Sorties : visites telles que la poste, les écoles, des musées, visites de Paris...

- la citoyenneté :

L'accent est aussi mis sur l'éducation civique.

Nous travaillons à faire découvrir aux femmes le fonctionnement de la société française pour qu'elles puissent y trouver une place. Ce travail se réalise à travers des débats sur différents thèmes, principalement sur l'éducation des enfants, les problèmes familiaux, mais aussi sur la vie du quartier...

Cette réflexion commune permet que chacune prenne conscience de ses droits et de ses devoirs. Cela peut aussi déboucher sur des actions concrètes.

d) L'ATELIER ARTISTIQUE:

Quinze femmes principalement issues des groupes d'alphabétisation et des stages viennent tous les vendredis après-midi à un atelier animé par une plasticienne : Catherine SCHUCK.

Elles ont commencé à fabriquer des livres (couvertures brodées, illustrations en linogravure) sur le thème : Récits d'enfance.

Elles produiront elles mêmes les textes à partir de leurs souvenirs d'enfance. Ces récits seront mis en forme avec l'aide de Leïla SEBBAR, écrivain. Ces livres seront terminés et exposés en 1998.

En 97, les livres réalisés ont été plusieurs fois exposés notamment lors de l'événement "De l'Andalousie à la Goutte d'Or"

Cet atelier permet aux femmes de se rencontrer et de s'exprimer autrement en produisant une oeuvre artistique riche de leurs cultures d'origine et de celles du pays d'accueil.

3 4.- UN CURSUS DE FORMATION MONTE EN PARTENARIAT

Le groupe de travail "Action coordonnée femmes" réunit sous le pilotage de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes, les associations du quartier qui proposent de l'alphabétisation, deux organismes de formation (MEDIATION, I.R.T.S.), le F. A. S., La D.D.T.E., la D.A.S.E.S...

Ce groupe a élaboré un cursus qui s'est transformé au fil des ans.

Avec nos actions d'alphabétisation et nos stages, nous mettons en oeuvre les deux premières étapes de ce cursus qui se prolonge par deux stages organisés successivement par MEDIATION puis l'IRTS. Ces derniers mettent l'accent sur l'insertion professionnelle. (Voir schéma "Itinéraires d'insertion" Page15).

Ce cursus initié en 1991 a fait l'objet d'une évaluation réalisée par le cabinet TEN Conseil à la demande des délégations régionales et départementales aux droits des femmes.

En avril 1998, ce travail sera présenté lors d'un colloque organisé par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes sur "Formation et emploi des femmes de faible niveau de formation".

3 5.- LES FORMATRICES

Une équipe de formatrices est animée par Aïcha SMAIL. Elle est formée de deux formatrices salariées et de 14 bénévoles dont 3 nouvelles venues.

Les formatrices salariées travaillent à mi-temps. Chaque semaine, les bénévoles animent leurs groupes deux fois et consacrent une demi-journée à la préparation.

Des réunions de coordination interne sont organisées, afin de réaliser un travail efficace et cohérent sur l'ensemble des groupes.

La formation de formatrices s'est faite avec l'organisme "Espace Espoir" qui propose différents modules. Nous élargirons cette formation à d'autres partenaires : le F. A. S. et le C.L.A.P."

Notre souci est de développer et de pérenniser l'équipe des bénévoles.

3 6.- DIFFICULTES RENCONTREES

Les conditions de vie, souvent très pénibles des femmes ont des répercussions sur leur apprentissage : absences, manque de concentration, découragement. Elles sont confrontées à des problèmes de logement, d'éducation des enfants, de relations avec leur mari, des ressources insuffisantes. Cela les perturbe et les oblige parfois à s'absenter des cours pour résoudre les difficultés. Plusieurs d'entre elles, face aux différents problèmes financiers, acceptent des petits boulots précaires et interrompent leur formation.

Les conséquences de tous ces problèmes font que le parcours des femmes ne peut pas être linéaire. Il est souvent interrompu, marqué par des retours en arrière, cela est parfois difficile à admettre par les formateurs et à comprendre par nos partenaires institutionnels.

Cette problématique est cependant prise en compte par la D.A.S.S. qui nous a donné les moyens de mettre en oeuvre une mesure A.S.I. (Appui social individualisé).

- Nationalité :

Afrique Noire :	44	(55 %)
Maghreb :	26	(32,5 %)
France (origine étrangère):	10	(12,5 %)
Autre (Syrie) :	1	

- Situation familiale

62 femmes mariées	(77,50 %)
18 femmes seules	(22,50 %)

- Age :

moins de 20 ans :	2 femmes
de 21 à 25 ans :	6 femmes (7,50 %)
de 26 à 30 ans :	15 femmes (18,75 %)
de 31 à 35 ans :	15 femmes (18,75 %)
de 36 à 40 ans :	10 femmes (12,50 %)
de 41 à 45 ans :	14 femmes (17,50 %)
de 46 à 50 ans :	11 femmes (13,75 %)
de 51 à 55 ans :	3 femmes
plus de 55 ans :	4 femmes

- Nombre d'enfants

5,5 enfants en moyenne par femme.

- Ancienneté de l'arrivée en France.

16 en France depuis moins de 5 ans	(20 %)
17 en France depuis 6 à 10 ans :	(21,25 %)
23 en France depuis 11 à 15 ans	(28,75 %)
18 en France depuis 16 à 20 ans :	(22,50 %)
3 en France depuis 21 à 25 ans :	(3,75 %)
2 en France depuis 26 à 30 ans :	(2,75 %)
1 en France depuis plus de 30 ans :	(1,25 %)

- Scolarisation antérieure :

Jamais scolarisées :	66	(82,5 %)
Scolarisées 1 ou 2 ans :	5	(6,25 %)
Scolarisées de 3 à 5 ans :	7	(8,75 %)
Scolarisées 6 ans ou plus :	2	(2,5 %)

- Formation antérieure

Aucune formation :	32	(40 %)
1 an ou moins :	31	(38,75 %)
2 ans :	13	(16,25 %)
3 ans :	3	(3,75 %)
4 ans :	1	(1,25 %)

Inscription à l'ANPE

55 sont inscrites :	(68,75 %)
25 ne sont pas inscrites :	(31,25 %)

- Expérience professionnelle

55 n'ont jamais travaillé :	(68,75 %)
23 ont travaillé :	(28,75 %)
2 ont actuellement un emploi :	(2,50 %)

- Situation professionnelle du conjoint :

18 femmes sont seules	
1 sans réponse	
38 conjoints travaillent	(48 %)
10 perçoivent des ASSEDIC	(16,50 %)
5 sont allocataires du RMI	(8 %)
5 sont retraités	(6,50 %)
5 sont dans d'autres situations	(6,50 %)

- Moyenne journalière

Ensemble des ressources (salaires, allocations...) moins le loyer, divisé par le nombre de personnes au foyer et par 30.

Sans réponse :	15
Moins de 10 F :	3
de 11 à 15 F :	6
de 16 à 20 F :	10
de 21 à 25 F :	5
de 26 à 30 F :	10
de 31 à 40 F :	8
de 41 à 50 F :	7
de 51 à 60 F :	4
plus de 60 F :	12

- Nature du logement

Logement privé :	46	(57,50 %)
Logement social :	20	(25 %)
Hébergement :	8	(10 %)
Hôtel :	3	(3,75 %)
Foyer :	1	(1,25 %)
Autres :	2	(6,25 %)

- Nombre de pièces

1 pièce :	15	(18,75 %)
2 pièces :	33	(41,25 %)
3 pièces :	14	(17,50 %)
4 pièces :	13	(16,25 %)
5 pièces :	5	(6,25 %)

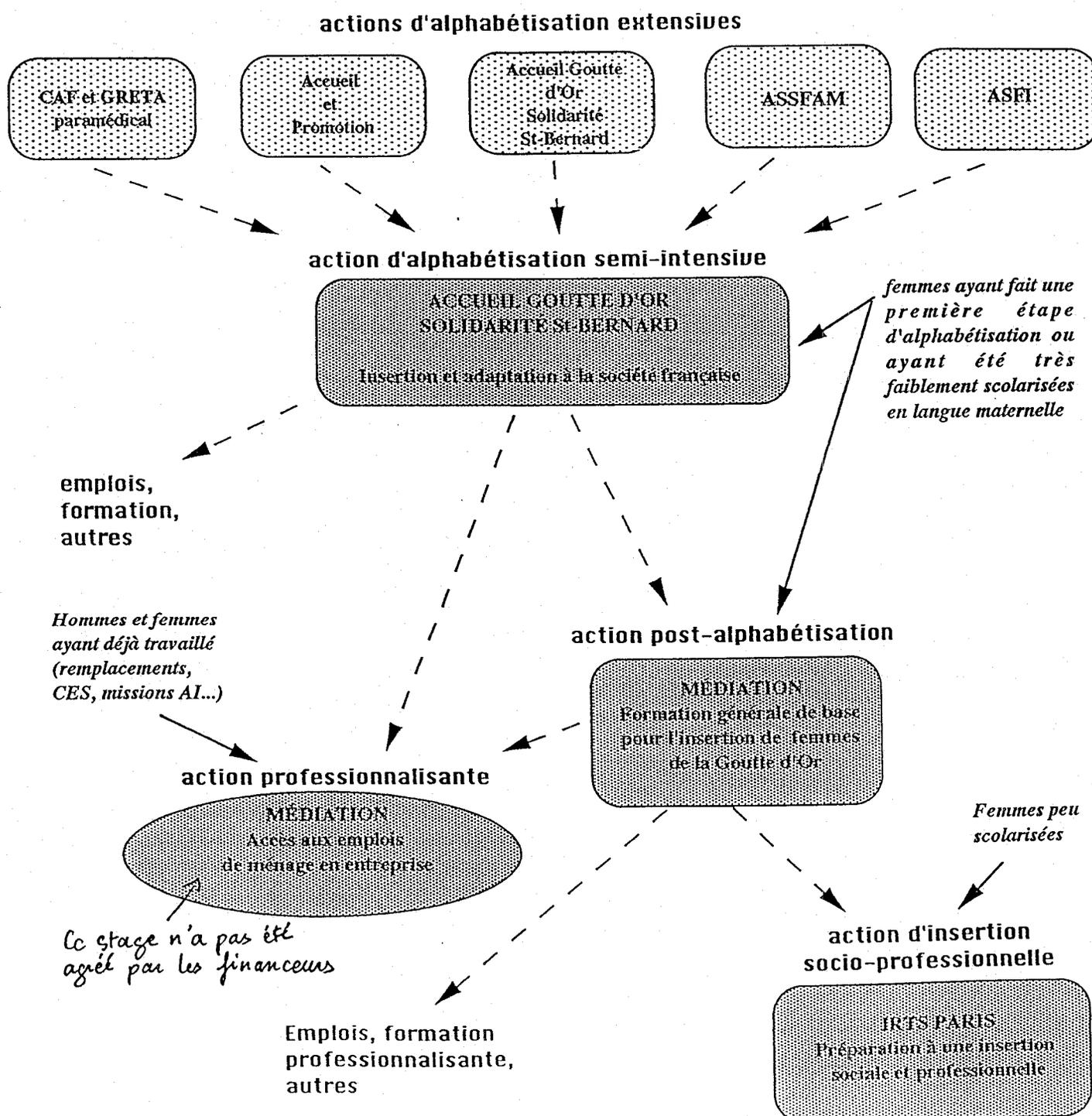
- Nombre d'occupants par pièce

Inférieur ou égal à 1 :	12	(15 %)
Plus de 1 jusqu'à 2 :	40	(50 %)
Plus de 2 jusqu'à 3 :	21	(26,25 %)
Plus de 3 jusqu'à 4 :	2	(2,50 %)
Plus de 4 jusqu'à 5 :	1	(2,50 %)
Plus de 9 :	2	(2,50 %)

ITINÉRAIRES D'INSERTION

Ce schéma présente les différentes formations actuellement proposées aux femmes analphabètes ou faiblement scolarisées de la Goutte d'Or.

Des entrées, des sorties, des interruptions sont possibles à chaque stade de cet itinéraire. D'autres orientations (formations ou emplois) peuvent être envisagées.



II/4 APPUI SOCIAL INDIVIDUALISE

Initiée en 96, l'action A.S.I. (Appui social individualisé) s'est poursuivie en 1997.

Elle a concerné 62 femmes pour un suivi de 4 à 12 mois.

Ces femmes sont presque toutes dans le cursus de formation organisé avec d'autres partenaires pour le quartier.

Trois suivent d'autres formations et cinq ont un emploi trouvé soit avant, soit au cours de la mesure.

Cette mesure permet d'assurer un suivi social au sens large du terme à ces femmes.

Trop de difficultés matérielles, sociales ou affectives nuisent à leur formation. Lorsqu'elles sont empêtrées dans les problèmes, elles consacrent toute leur énergie à essayer de survivre et n'arrivent plus à être disponibles pour apprendre.

D'autre part, la formation entraîne des mutations culturelles. Les femmes côtoient des stagiaires d'autres cultures et découvrent la société française. Cela les amène à mieux prendre conscience de leur culture d'origine, à relativiser certaines de leurs valeurs culturelles, à se créer de nouveaux repères et à adopter de nouveaux comportements pour mieux s'insérer.

Tant ces difficultés sociales que ces mutations culturelles engendrent la nécessité d'un appui.

C'est pourquoi, nous accueillons les femmes pour les écouter, les aider à résoudre des difficultés matérielles mais surtout pour les accompagner, les encourager dans leur évolution.

Cette évolution est souvent pénible car elle renvoie à la difficulté de trouver leur place dans la société française et à la souffrance de l'exil. De plus, cette démarche a des répercussions sur leur entourage qui peut avoir de réactions de rejet ou d'incompréhension. La parole est indispensable pour les aider dans leur cheminement. Elles ont besoin de dire leurs résistances, leur peurs. Elles ont besoin aussi qu'on leur explicite certains aspects culturels français.

Cette action demande de la part de celles qui la mènent une bonne connaissance des cultures et des conditions de vie des femmes, un travail en réseau avec les partenaires concernés, beaucoup de temps, de patience et de disponibilité.

II/5 PARTENARIAT EUROPEEN

Cette action se greffe sur les deux stages "*Insertion et adaptation à la société française*". Le Fonds Social Européen nous donne les moyens, d'une part de compléter nos actions nationales et d'autre part, de travailler avec des partenaires européens.

C'est ainsi que nous avons poursuivi une collaboration initiée en 1995 avec huit organismes de formation (hollandais, allemands, suédois, irlandais et espagnol).

Comme nous, ces organismes s'adressent principalement à des étrangers et assurent des formations visant à l'insertion sociale ou professionnelle. Leur public est d'un niveau différent du nôtre car, sauf l'Espagne qui accueille quelques analphabètes, ils s'adressent à des personnes scolarisées, parfois ayant fait des études supérieures.

Lors de deux rencontres en Allemagne et en Hollande nous avons échangé sur nos pratiques : formation, évaluation, profil des formateurs, préparation à l'emploi, dimension culturelle de l'insertion ...

Nous avons produit une brochure intitulée : *GUIDE OF GOOD PRACTICE. A new horizon for refugees and migrants.*

En lien avec ce programme, nous avons présenté nos actions de formation lors d'un colloque européen, fin octobre 97, en Barcelone.

Ce partenariat européen se terminera en 1998.

II/6 PETITE ENFANCE "PIMOUSSE"

Nous accueillons quatre demi-journées par semaine les enfants non scolarisés (de 4 mois à 3 ans et plus) dont les mères suivent des cours d'alphabétisation dans le centre.

Ce lieu propose un projet éducatif et social conçu pour les enfants issus de l'immigration.

6 1.- ELEMENTS QUANTITATIFS

Une C.E.S. et 4 bénévoles animent cette activité.

Nombre d'inscriptions : 20 enfants

Age : de 4 à 12 mois	5 enfants
de 13 à 24 mois	4 "
de 2 à 2 ans et demi	5 "
plus de 2 ans et demi	6 "

6 2.- OBJECTIFS

- Faciliter l'insertion des tout-petits à la maternelle et par la suite à l'école primaire. Nous essayons d'associer les mères à ce travail.
- Apprendre le français qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de pratiquer à la maison, et ceci à l'aide de comptines, contes, etc...
- Apprendre la vie en groupe par les jeux collectifs, les rondes, les repas...
- Développer l'éveil moteur et sensoriel par des activités (peinture, modelage, pâtisserie...) et par des jeux (ballons, toboggans...).

6 3.- PARTENARIAT

- Un projet intitulé "Musique, Petite Enfance et lien social" dont l'instigateur est l'association "Enfance et Musique", vient d'être mis en place. Plusieurs lieux d'accueil de la Goutte d'Or sont concernés et nous y participons.
- Les halte-garderies "Pirouette" et "Diabolo" reçoivent aussi les enfants pendant une partie de la semaine. Nous préparons ensemble la Fête de la Goutte d'Or des tout-petits en fin d'année scolaire.
- Des liens avec la P.M.I. se font si cela est nécessaire (problèmes de santé ou de comportement chez un enfant).

6 4.- DIFFICULTES RENCONTREES

- Nous tentons de sensibiliser les femmes à l'importance éducative de ce lieu, à faire en sorte qu'elles ne se contentent pas de déposer et de reprendre leur enfant sans s'impliquer dans un suivi éducatif, sans s'intéresser à ce que l'enfant fait dans la journée (ses dessins, l'évolution de son langage, etc...)
- Nous regrettons de devoir accueillir des enfants de plus de 2 ans et demi qui seraient mieux à l'école que dans notre structure trop petite pour proposer des activités réellement adaptées à des enfants de cet âge.
- Nous remarquons un absentéisme assez élevé, dû principalement aux problèmes de santé (rhinites, rhumes), pour certains enfants accentués par les conditions de logement ...)

6 5.- PROGRES OBSERVES

Une évolution sensible des mères a pu s'observer. Nous les réunissons une fois par trimestre pour discuter avec elles de leurs enfants. Elles parlent de plus en plus entre elles et avec les animatrices de Pimousse. Elles manifestent un intérêt croissant pour les activités de leurs enfants.

L'évolution des enfants est sensible: les plus grands commencent à bien parler. Plusieurs petits savent maintenant marcher. Les enfants se sont bien adaptés au lieu et aux animatrices. Ils vont d'eux mêmes vers certains jeux et participent avec plaisir aux activités.

II/7 SOUTIEN SCOLAIRE

Nous proposons aux jeunes de la Goutte d'Or un soutien scolaire individualisé.

7 1.- OBJECTIFS

L'objectif de l'action est de favoriser la réussite scolaire des élèves du primaire et du collège.

Pour cela, nous mettons l'accent sur deux aspects :

a) D'une part, aider les élèves dans la compréhension des matières étudiées sur classe: reprendre avec eux des lacunes accumulées au cours de leur scolarité; consolider les bases nécessaires pour qu'ils puissent poursuivre leur cursus le mieux possible.

b) D'autre part, les aider à organiser leur travail ; apprendre leurs leçons, faire leurs devoirs, organiser leur temps, comprendre les consignes, chercher des informations. C'est indispensable pour que l'élève soit capable d'autonomie dans son travail personnel.

7 2.- LES MOYENS DE L'ACTION

	<i>1^o semestre 97</i>	<i>2^o semestre 97</i>
<i>élèves en primaire (a)</i>	<i>41</i>	<i>41</i>
<i>élèves en collège (b)</i>	<i>25</i>	<i>24</i>
<i>TOTAL a+b</i>	<i>66</i>	<i>65</i>
<i>Bénévoles</i>	<i>45</i>	<i>50</i>

Le travail de ces bénévoles est coordonné par un animateur. Il s'agit d'un appelé du contingent en service-ville.

7 3.- RYTHME DE L'ACTION

Le soutien scolaire se traduit par une heure et demie, environ, de travail par semaine et par élève.

Quelques bénévoles rencontrent l'élève deux fois par semaine.

7 4.- RELATION ENTRE LE BENEVOLE ET L'ELEVE

La qualité de la relation qui s'établit peu à peu entre le bénévole et l'élève est capitale.

Elle conditionne le bon déroulement du soutien.

Le soutien scolaire individuel permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque élève. En effet, l'élève en étant le centre de l'attention d'un adulte en exclusivité, peut plus facilement dialoguer avec lui. De cette façon, les difficultés seront mieux cernées. Le soutien devient alors, un lieu d'appui et aussi de discussion. Cette relation individuelle complète bien l'approche collective qui existe à l'école, dans les familles souvent nombreuses, dans les activités périscolaires. C'est l'occasion pour l'enfant de faire une expérience enrichissante.

7 5.- LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET L'ECOLE

L'aide apportée n'est efficace que s'il existe des liens entre celle-ci, les parents de l'élève et l'école.

Nous essayons d'impliquer le plus possible les parents dans l'accompagnement scolaire de l'enfant. Les parents viennent avec l'enfant au moment de l'inscription; l'accompagnement des enfants au centre chaque semaine est vivement souhaité afin que le bénévole, l'animateur du soutien scolaire ou d'autres personnes de l'association puissent dialoguer avec eux.

Le bénévole, par le biais du centre ou directement, peut contacter les parents.

Des rencontres organisées au centre rassemblent les parents afin qu'ils puissent s'exprimer sur les difficultés de l'enfant et leurs rapports (faciles ou difficiles) avec l'école.

Dans le cadre des cours d'alphabétisation, des réflexions sont menées dans les groupes, afin de sensibiliser un peu plus les mères au monde de l'école.

De même, une relation étroite avec l'école pour appréhender les difficultés de l'élève est nécessaire.

Une fiche de liaison est transmise à l'enseignant afin qu'il mentionne les matières posant problème à l'enfant, ainsi que le travail qu'il serait souhaitable de faire avec l'élève.

Les instituteurs répondent volontiers à ces fiches et aux demandes des bénévoles, par contre, nous avons moins de réponses des enseignants de collège.

Le centre, par sa connaissance des familles du quartier, peut jouer un rôle de médiateur entre les familles et l'école à la demande des intéressés.

7 6.- LE MATERIEL

Il est mis à la disposition des élèves et des bénévoles du matériel : dictionnaires, livres scolaires, cahiers d'exercices, calculettes ...

Des jeux sont aussi utilisés pour aborder des notions telles que l'heure, la composition des mots, l'orthographe, le calcul...

7 7.- LA BIBLIOTHEQUE

Les élèves ont la possibilité d'emprunter des livres à la petite bibliothèque du centre. Le but de l'opération est de leur permettre d'accéder facilement aux livres, de l'introduire à la maison et de leur donner le goût à la lecture.

Cette activité permet de plus, de développer la notion de responsabilité chez l'enfant : prendre soin du livre, le restituer dans le temps, s'inscrire sur le cahier de bibliothèque.

L'enfant a le libre choix de son livre, il peut cependant demander conseil à son bénévole ou à l'animateur du soutien scolaire qui gère la bibliothèque.

De nouvelles acquisitions sont faites régulièrement en fonction des demandes.

7 8.- L'ACTION EN PARTENARIAT

Plusieurs associations du quartier proposent du soutien scolaire. Elles affichent toutes complet très rapidement. Cela montre les besoins du quartier et marque bien le souci qu'ont les parents de la réussite scolaire de leurs enfants. Toutes les autres associations dispensent un soutien collectif (un bénévole travaillant avec 3 ou 4 élèves). En offrant un soutien individuel, nous sommes complémentaires. Ces différents types de soutien permettent de mieux répondre aux besoins de l'élève.

Un travail en partenariat s'est mis en place afin de gérer plus efficacement ces actions. Cela se traduit par:

- des présentations communes de notre travail dans les écoles.
- l'organisation de la fête de Noël et de la fête inter-associative en juillet
- la formation des bénévoles
- des réflexions sur les thèmes concernant le soutien scolaire
- une recherche commune des meilleures solutions pour certains enfants

Un travail en partenariat avec la Z.E.P. est mené. En effet, le secteur compris entre le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, les rues Marcadet et Marx Dormoy a été déclaré "zone d'éducation prioritaire". Cette décision se caractérise par des moyens supplémentaires dans l'enseignement et par la volonté de favoriser le travail du partenariat. Un conseil élargi aux acteurs du quartier émet des propositions. C'est dans ce cadre que les associations proposant du soutien scolaire, sont présentes. Concrètement un guide présentant les structures scolaires et périscolaires de la Goutte d'Or a été réalisé avec la collaboration des associations. Il est à la disposition des différents intervenants.

7 9.- LA FORMATION DES BENEVOLES

Connaître la réalité de l'école actuelle n'est pas chose aisée pour les bénévoles, aussi expriment-ils le souhait d'être informés et d'être formés pour leur action. En partenariat avec les autres associations, nous avons donc mis en place une formation pour les bénévoles.

En 97, ont été abordés des thèmes tels que: la culture de l'immigration, les programmes scolaires, la psychologie de l'enfant. L'opération se poursuivra au 1er semestre 98 avec d'autres thèmes:

- présentation de la Goutte d'Or
- l'école élémentaire
- le collège
- comment aider les enfants à apprendre
- l'apprentissage du calcul, de la lecture

De plus, le centre propose des rencontres trimestrielles pour les bénévoles, afin d'échanger des réflexions, des remarques sur les élèves et le fonctionnement de l'action.

7 10.- CONCLUSION

Tout au long de cette action, nous avons eu le souci de mobiliser l'ensemble des acteurs de la scolarité: l'élève en premier lieu, ses parents, l'école, les bénévoles du soutien scolaire.

C'est ce travail collectif qui favorise au mieux la réussite scolaire.

II/8 ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

Dix enfants sont partis en vacances en Dordogne pendant deux semaines en Juillet 97.

Il s'agit d'enfants scolarisés en primaire.

Le départ des enfants s'est fait en lien avec l'A.S.F.I. (association de solidarité des femmes immigrées) qui a, pour sa part, fait partir 12 enfants du quartier.

Ces vacances ont été organisées avec l'association "**Clin d'oeil**" implantée en Dordogne qui se charge du recrutement des familles d'accueil, organise l'accueil et assure le suivi matériel et moral des enfants pendant leur séjour.

La collaboration avec Clin d'oeil a été efficace.

Nous les avons rencontrés au printemps pour préparer le séjour et nous avons pu expliquer aux familles d'accueil ce que nous attendions d'elles. Cette collaboration a fait l'objet d'une convention entre nos deux associations.

Les enfants ont tous apprécié leurs vacances et ont manifesté le désir de repartir. Leurs parents ont été heureux que leurs enfants aient passé de bonnes vacances. Ils ont été très sensibles à tout ce que leurs enfants ont raconté : découverte de la campagne, d'une région, liens avec la famille d'accueil... Nous avons organisé avec les enfants et les parents une réunion de bilan dont nous avons envoyé les résultats à Clin d'oeil.

En 1998, nous poursuivrons cette action. Clin d'oeil nous a informé qu'ils cessaient leur collaboration avec l'A.S.F.I. et avaient décidé de travailler seulement avec nous. Nous ferons donc probablement partir une vingtaine d'enfants. Nous envisageons aussi, toujours avec Clin d'oeil, de faire partir des familles.

III.- LE PARTENARIAT

Comme les années précédentes, nous continuons à travailler en partenariat avec de multiples acteurs.

Nous faisons partie de la coordination inter-associative qui réunit une vingtaine d'associations du quartier.

Dans le cadre du D.S.U. (développement social urbain), nous participons à la C.L.C. (commission locale de concertation) pour mettre en oeuvre la Politique de la Ville dans le quartier.

Un Inter-Service de Quartier (I.S.Q.) a été monté; il réunit des services publics et des associations. L'objectif est de mieux connaître les besoins des usagers et que les services publics améliorent leurs prestations.

Nous faisons partie du Groupe de Suivi de l'I.S.Q. ainsi que de la plupart de ses groupes de travail.

- *Actions coordonnées femmes*
- *Développement emploi*
- *Actions coordonnées logement*
- *Simplification des procédures administratives*
- *Personnes âgées issues de l'immigration*
- *Education - socialisation*

La mise en place du suivi global des allocataires du R.M.I. a renforcé et élargi notre partenariat avec la D;A.S.E.S. l'A.N.P.E, la C.A.F., les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion, ainsi qu'avec d'autres associations assurant la même mission que nous.

Nous faisons partie du Conseil d'administration de la Salle Saint-Bruno.

Le Pôle Santé a ouvert ses portes, cette année, et nous sommes membre de son comité de pilotage.

Dans le cadre des actions en faveur de l'emploi, nous participons à une nouvelle association "ACCES 18" et à un groupe de travail qui projette de créer un restaurant à thèmes avec service traiteur. Ce restaurant permettrait d'embaucher (sous différents types de contrat), des femmes, des chômeurs, des allocataires du R.M.I.

Outre notre investissement dans ces différentes instances, nous travaillons, chaque fois qu'il est nécessaire pour résoudre le problème d'une personne, avec les partenaires concernés que ce soit l'école, les lieux de garde, la PMI ou l'aide sociale à l'enfance... quand il s'agit des enfants ou les travailleurs sociaux, les administrations, les associations... pour des adultes.

Ce travail intense de réseau nous demande un investissement important mais il contribue à atteindre une partie des buts de l'association : "aider au développement social du quartier".

IV.- LES PERSPECTIVES

Le développement de nos actions nous pose un problème d'espace. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous avons l'intention de louer, en 1998, un petit local supplémentaire rue Polonceau.

A plus long terme, il nous faudra probablement envisager d'autres solutions. Le projet de demander un agrément Centre Social à la C.A.F. est toujours d'actualité, mais pour le moment il est mis en veilleuse en attendant de voir l'évolution du Centre Social "Accueil et Promoion".

Le groupe de travail sur les problèmes de lieux de garde pour les enfants va être relancé. Nous avons l'intention d'y participer activement.

Nous désirons entamer un travail de réflexion avec quelques hommes du quartier sur l'éducation des enfants.

Nous projetons aussi de poursuivre le travail avec d'autres partenaires pour ouvrir un restaurant où pourraient être embauchés certains de nos usagers (femmes en alphabétisation, allocataires du R.M.I.).

D'autre part, nous allons poursuivre les actions déjà menées en 1997. Ces projets qui sont tous en inter-action, nous permettent d'une prise en compte globale des personnes suivies afin de favoriser leur insertion.